



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 17 mai 2025 à Lyon à 9h30

Président de séance : Lilian JURY.

Présents : Denis ALLARD, Philippe AMADUBLE, Didier ANSELME, Anthony ARCHIMBAUD, Estelle BATTAGLINI, Patrick BELISSANT, Isabelle BLANCHET-VOYET, Henri BOURGOGNON, Marion CHABAL, Thierry CHARBONNEL, Nicole CONSTANCIAS, Thierry DELOLME, Elodie DIASPARRA, Dominique DRESCOT, Stéphanie GILLY, Hervé GIROUD-GARAMPON, Hubert GROUILLER, Abtisssem HARIZA, Laurent LERAT, Pierre LONGERE, Roland LOUBEYRE, Joël MALIN, Catherine MARC, Stéphanie PERENNOU, Christian PERRISSIN, Pascal PEZAIRE, Guy POITEVIN, Stéphanie POUZOLS, Chrystelle RACLET, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT, Jean-François VALLET et Carole VINIT.

Excusés : Pascal PARENT, Laurent DUPERRON, Martine GRANOTIER, Charlène MATHIEU, Arsène MEYER et Eddy ROSIER.

Assistent : Roger AYMARD (remplace Bernard VELLUT), Pierre BERTHAUD, Méline COQUET, Richard DEFAY.

En préambule, Lilian JURY adresse à nouveau au nom de la ligue ses plus sincères condoléances à Chrystelle RACLET et à sa famille. Il l'assure du soutien et de la sympathie de l'ensemble du Conseil de Ligue en ce moment difficile.

Il communique ensuite le message de remerciements de Chrystelle RACLET.

1. Informations du Président et du Président Délégué.

✓ Point Licences 2024/2025.

Lilian JURY fait le point sur les licences délivrées.

Au 16 mai 2025, 285 088 licences ont été délivrées par rapport à 287 782 la saison dernière au 16/05/24, ce qui donne une évolution de - 0,94 %.

Détail par catégorie de licences :

- Libre masculin : - 2,20 %
- Libre féminine : -1,21 %
- Dirigeants : + 4,71%
- U6 à U13 : - 4,49 %
- U14 à U19 : stabilisation avec + 0,07%
- Futsal : - 1,42 %
- Féminines U6F à U18F : - 1,07 %
- Seniors Féminines libres : -1,51 %
- Seniors Masculins libres : stabilisation avec - 0,37 %
- Arbitres : + 4,94 % (3 164 arbitres).

Le Conseil de Ligue félicite les clubs pour cette consolidation.

Au niveau des ligues métropolitaines, les évolutions de date à date vont de - 2,22 % (Centre-Val de Loire) à +1,34 % (Bretagne).

- ✓ Week-end des Bénévoles à Clairefontaine les 22 et 23 mars 2025.

Lilian JURY informe le Bureau Plénier que les participants ont été enchantés de ce rassemblement pour lequel il y a eu une seule défaillance de dernière minute.

Lilian JURY remercie les 3 chefs de délégation de la LAuRAFoot : Estelle, Marion et Stéphanie.

Lilian JURY précise le coût de 50 € par participant (les montants correspondants ont été débités sur le compte des districts).

- ✓ Soirée annuelle de la ligue du 28 mars 2025.

Lilian JURY revient sur cette soirée pour laquelle tout s'est bien passé et précise que tous les participants croisés ont exprimé leur satisfaction. Depuis, les retours sont également tous positifs.

Pour la saison prochaine, il faudra « transposer » cette soirée à proximité de l'établissement de Cournon à la même période (autour du mois de mars).

- ✓ Collèges FFF et Journée des Bénévoles 24 et 25 mai 2025.

Lilian JURY rappelle l'organisation de cette réunion et de la Journée des Bénévoles à venir.

Les textes présentés lors de la réunion des collèges ne seront pas étudiés ce jour. Les textes définitifs qui seront présentés à l'Assemblée Fédérale du 14 juin 2025 seront étudiés par le Bureau Plénier auquel seront conviés les délégués de la LAuRAFoot non-membres du BP.

- ✓ AG des districts d'été 2025 et représentations de la ligue.

Date & Lieu des AG ETE 2025				
Instances	Date	Lieu	Représentants Ligue	Présidents PP ou/et LJ
LAuRAFoot	Sam 28/06 à 9h30	Aix les Bains		
District Ain	Ven 20/06 à 19h00	Hauteville	D. Drescot, P. Longère, D. Anselme, A. Hariza, M. Chabal	
District Allier	Dim 22/06 à 9h00	Vallon en Sully	L. Lerat, P. Amaduble, A. Archimbaud, D. Drescot	
District Cantal	Sam 21/06 à 9h00	Aurillac	P. Pezaire, P. Amaduble, G. Poitevin	
District Drôme-Ardèche	Jeu 4/09 à 18h30	CA Valence	Désignation en septembre.	
District Isère	Ven 4/07 à 19h00	St Agnin sur Bion	C. Raclet, D. Anselme, G. Poitevin	PP ?
District Haute Loire	Sam 21/06 à 9h00	Brioude	H. Grouiller, M. Chabal, S. Pouzols	LJ
District de la Loire	Ven 27/06 à 20h00	Surry le Comtal	H. Grouiller, L. Lerat, S. Perennou, C. Marc	
District Lyon et du Rhône	Jeu 19/06 à 19h00	Caluire	D. Drescot, D. Allard, C. Raclet, H. Grouiller	
District Puy de Dôme	Ven 20/06 à 19h00	Cournon	G. Poitevin, N. Constancias, A. Archimbaud, L. Lerat, T. Charbonnel	
District Haute Savoie Pays de Gex	Ven 26/09 à 19h00	Ville la Grand	Désignation en septembre.	
District Savoie	Sam 21/06 à 15h00	Ugine	P. Longère, D. Allard, C. Perrissin, A. Hariza	

- ✓ Assemblée Fédérale (Juin 2025 et candidatures représentants ligue 25/26).

Elle est organisée à Clairefontaine. Pour plus de facilités, le trajet se fera en minibus et l'hébergement sera directement réservé à Rambouillet.

Méline COQUET rappelle que les candidatures pour être représentant de la LAuRAFoot sur la saison 2025/2026 sont possibles jusqu'au 29 mai 2025. La ligue a droit à 5 « binômes » au regard du nombre de licenciés 2024/2025. A ce jour, 5 candidatures reçues.

- ✓ Organisation de l'AG de la ligue le 28 juin 2025 à Aix-les-Bains.

Lilian JURY rappelle l'organisation de cette Assemblée Générale à partir de 9h30 et présente les projets de textes qui seront étudiés lors du Bureau Plénier du 26 mai 2025. Ces derniers ont été envoyés par mail à l'ensemble des membres du Conseil de Ligue. Si des personnes ont des observations, elles sont invitées à les transmettre avant cette prochaine réunion du Bureau Plénier.

Lilian JURY fait part de l'interrogation de Hubert GROUILLER concernant une évolution possible du Statut Régional des Educateurs, proposition faite à la suite d'appels interjetés cette saison sur ce sujet.

- ✓ Campagne de délivrance des licences 25/26.

Richard DEFAY communique la date de lancement de la campagne de délivrance des licences 25/26 : le jeudi 5 juin 2025.

Les documents utiles seront mis à disposition des clubs sur Footclubs et sur le site Internet de la ligue la semaine prochaine.

Pour finir, Richard DEFAY informe le Conseil de Ligue du nombre de licences dématérialisées délivrées au cours de cette saison 2024/2025 : 277 505 (97,2% du nombre total de licences délivrées). Le pourcentage au niveau national de licences dématérialisées vs le nombre total est de 91,60 %.

- ✓ Formations Initiales d'Arbitres.

Lilian JURY communique le tarif arrêté par le Comité Stratégique Emploi Formation du 16/05/2025 pour la saison 2025/2026 : 140 € accompagnés de 3 bons de formation de 15 €.

2. Approbation des Procès-Verbaux.

- ✓ Réunion du Conseil de Ligue du 8 mars 2025.
- ✓ Réunions du Bureau Plénier du 24 février 2025.

Sans remarque, les 2 projets de PV sont adoptés à l'unanimité.

3. Point Financier.

- ✓ Suivi du relevé n° 3.

Ce relevé est arrivé à son terme.

Le relevé n° 4 est disponible depuis le début du mois. Ce dernier représente près de 650 k€ pour 1096 clubs.

- ✓ Est-il possible d'avoir un récapitulatif des clubs pénalisés de points fermes pour non-paiement des différents relevés ? (Christian PERRISSIN).

La liste est disponible dans les PV de la Commission des Règlements pour chacun des relevés. Si possible, une liste récapitulative sera mise en place.

- ✓ Facturation des abonnements Microsoft 365 par la FFF (régularisation d'avril 2025).

Richard DEFAY informe les Présidents de district de la réception de la liste des licences Microsoft 365 attribuées à chaque instance du territoire au titre de la saison 24/25. Les prélèvements seront effectués sur le compte des districts en fonction de ces attributions.

- ✓ Pourrons-nous savoir si une augmentation du prix des licences est prévue svp ? (Isabelle BLANCHET-VOYET).

Lilian JURY et Daniel THINLOT répondent qu'une augmentation est envisagée sur les licences « Praticants » & « Technique ». Cette augmentation correspond principalement au rattrapage lié à l'augmentation de la FFF de 1 euro d'il y a quelques années et à l'inflation. A contrario, le prix des licences « Dirigeants » diminuera.

- ✓ Dossier « Mini-terrain polyvalent » à Tola Vologe.

Jean-Marc SALZA présente aux membres du Conseil de Ligue le projet de la société Green Style pour la construction du mini-terrain polyvalent synthétique.

Il rappelle les objectifs de ce projet : création d'un terrain de Futsal classé niveau 4 minimum, possibilité de pratiquer le foot 5 et le futnet sur 3 zones.

Il détaille ensuite les points suivants :

- Revêtement :
 - Synthétique 27 mm lestage sable et sans remplissage
 - Couleur : bleu
 - Marquage : futsal blanc, futnet jaune, foot à 5 rouge
- Clôtures :
 - Palissades périphériques
 - Palissades amovibles pour la pratique du foot à 5
 - Pare ballon
 - Marquage FFF
- Eclairage :
 - Classé Futsal 4
 - Projecteurs leds

La date de début des travaux serait le 30 juin 2025.

Le coût total de l'opération (éclairage compris) serait de 309 652,80 € TTC avec une demande de subvention fédérale « FAFA Instances » de 80 000 €.

- Le projet est validé à l'unanimité par le Conseil de Ligue.

4. **Compétitions.**

- ✓ Calendrier sportif 25/26.

En préambule, Lilian JURY souhaite remercier les personnes qui ont travaillé sur ce projet de calendrier, à savoir Patrick BELISSANT, Yves BEGON, Jean-Marc SALZA, Roland LOUBEYRE et Pascal PEZAIRE.

Lilian JURY demande aux membres présents de s'imprégner de ce projet et d'adresser les remarques très rapidement avant le prochain Bureau Plénier.

Lilian JURY rappelle que 2 dates ont été neutralisées : 27/12/2025 et 3/01/2026.

Après discussions, Lilian JURY et Pascal PEZAIRE rappellent les options sur lesquelles il faut se positionner afin d'établir le calendrier sportif :

- Ne pas jouer le week-end de l'Ascension.
- Laisser un week-end entre la dernière journée et l'avant-dernière journée des championnats.
- Ne pas jouer le premier week-end de juin dans toute la mesure du possible.

- ✓ Point sur les Championnats.

Des discussions ont lieu essentiellement sur cette fin de saison et les interrogations concernant le championnat R1 seniors Masculin (sur la période très courte entre la dernière journée et la date du match de barrage pour l'accession en National 3).

✓ Point sur les Coupes.

Pierre LONGERE fait le point sur les différentes Coupes 24/25 en listant les clubs qualifiés pour les différentes finales régionales 24/25 et informe de l'ouverture des engagements pour la Coupe de France 25/26 (retard sur les clubs de districts à ce jour).

✓ Permanences du week-end (Stéphanie GILLY).

Lilian JURY remercie toutes les personnes qui ont participé à cette phase de test qui a eu lieu cette saison 24/25.

Le système de parrainage pour accompagner les nouveaux élus sera maintenu en cette fin de saison et à partir de la saison prochaine.

5. Point Technique.

✓ Composition des jurys BMF et BEF.

Pierre BERTHAUD rappelle les obligations (composition d'un jury plénier type avec les 7 membres).

Pour 2025/2026, le Conseil de Ligue valide la composition suivante pour les diplômes BMF/BEF :

- **le DTN ou son représentant** : Pierre BERTHAUD (suppléant : Sébastien DULAC)
- **le Président de la Ligue régionale ou son représentant** : Joel MALIN (suppléant : Denis ALLARD)
- **Deux cadres techniques de la FFF**, désignés par le DTN ou son représentant : Francis HUDRY et Rémi LECOUR (suppléant : Valérie RIBOULET et Jean-Marie TERRASSE)
- **une personne qualifiée en football**, désignée par le DTN ou son représentant : Christophe DUVERNE
- **une personne représentante de l'UNECATEF ou du GEF** ou habilitée par eux : Jean-Luc HAUSSLER (suppléant : Rachid BENAYEN)
- **une personne représentante de l'U2C2F ou de l'AE2F** ou habilitée par elles : en attente d'un retour des organisations syndicales

✓ Formation en apprentissage Chargé de Développement SSA

Richard DEFAY fait le point sur le nombre d'inscrits à ce jour : 8 sur 14 positionnés en amont.

La date de fin des inscriptions est fixée au 29 juin 2025, le test de sélection le 4 juillet 2025 et le positionnement serait fin août 2025.

La durée de cette formation coordonnée par Rachida MAJRI serait dispensée sur 16 mois et non plus sur 15 mois.

✓ Tirage au sort CID U15G 2025/2026 (3 poules de 4 équipes).

Tirage au sort de la CID U15 2025/2026 selon les chapeaux suivants :

- CHAPEAU 1 : 42/63/69A => argument : district ayant une section sportive élite d'un club pro.
- CHAPEAU 2 : 74/38/69B => argument : district ayant un club pro et un nombre de licenciés important.
- CHAPEAU 3 : 01/03/73/43/15/26-07

Composition des poules à la suite du tirage au sort :

Poule A : 63 – 69B – 43 - 03

Poule B : 69A - 38 - 73 - 01

Poule C : 42 - 74 - 15 - 26/07

Pierre BERTHAUD rappelle la formule retenue pour l'édition 2025/2026 (3 plateaux de 4 équipes) puis Final 4 avec 4 districts (les 1ers + meilleur 2nd).

Le cas du déplacement des sélections pour la CID U15 sera rediscuté lors du collège des présidents du mois de juin.

✓ Validation des labels obtenus et renouvelés suite aux délibérations des jurys départementaux et régionaux.

Retour de Pierre LONGERE et Pierre BERTHAUD sur les jurys finaux régionaux + approbation des délibérations (obtention et renouvellement) des jurys départementaux (Jeunes, EFF et Futsal) pour partie. Le cas des retraits et suspension sera étudié lors d'une prochaine réunion.

6. Arbitrage.

- ✓ Candidatures arbitres F5, AAF3, FFE3, JAFFE et JAF (CRA) (Jean-Marc SALZA).

Jean-Marc SALZA rappelle en préambule que la LAuRAFoot est première au niveau des effectifs d'arbitres (effectif global, jeunes arbitres et arbitres féminines). Il précise également que des représentants de la LAuRAFoot seront présents au niveau des finales de la Coupe de France et de la Coupe Gambardella Crédit-Agricole à venir.

Il liste l'ensemble des candidats reçus au niveau fédéral pour cette saison 2024/2025.

Pour la saison 25/26, il est proposé au Conseil de Ligue les candidats suivants :

CANDIDATS ARBITRE F5	
BENKADA Yanis	43
CHALABI Tahar	42
N'AIT DRISS Youssef	38

CANDIDAT ARBITRE ASSISTANT AAF3	
CHAARI Wajdi	38

CANDIDATE ARBITRE FEMININE FFE3	
DELORME Mathilde	69

CANDIDATS JAF		
BONTRON Evan	73	
GUBETH Nathan	74	
JARS Maxime	38	
PAVET Noé	63	
MICHALLAT Baptiste	38	SSFA hors quota
QUINQUETON Théo	26/07	PEFA hors quota
KISTER Elsa	63	Féminine hors quota

- L'ensemble des propositions est validé par le Conseil de Ligue.

7. Campagne ANS PSTF 2025.

- ✓ Retour des districts sur le nombre de clubs et d'actions par club qu'ils souhaitent subventionner pour cette édition 2025.

Richard DEFAY rappelle aux Présidents de district la date butoir du 31 mai pour proposer les subventions aux différents clubs. Pour cela, il est nécessaire que chaque district fasse un retour au plus vite sur les dossiers des clubs afin d'affecter l'enveloppe globale d'un montant total de 243 700 €.

8. Plan d'engagement régional.

- ✓ Opération « Toutes Foot ».

Nicole CONSTANCIAS informe les membres du Conseil de Ligue que les jurys régionaux des différents dispositifs fédéraux auront lieu le mardi 27 mai 2025 à Tola Vologe ou en visio :

- à 15h00 pour l'opération « Toutes Foot »
- à 16h00 pour l'opération « Club Lieu de Vie et le Programme Educatif Fédéral »

✓ Opération « Permis de conduire Jeunes Arbitres » avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
Lilian JURY rappelle la genèse de cette opération partie du club d'Emblavez Vorey, club de la Haute-Loire, sur le modèle de l'aide de la Région aux jeunes sapeurs-pompiers afin de passer leur permis de conduire. Ce dispositif est lancé cette année à destination des jeunes arbitres des sports collectifs et le football bénéficie d'un potentiel de 450 subventions d'un montant de 150 €.
Le Conseil de Ligue se félicite de la mise en place d'une telle opération par la Région.

✓ Intervention « Colosse aux pieds d'Argile » lundi 16 juin 2025 au club de Saint Maurice l'Exil.
Chrystelle RACLET présente aux membres du Conseil de Ligue l'opération mise en place avec le club de Saint Maurice l'Exil.

✓ Tournoi des réfugiés à Tola Vologe le 25 juin 2025.
Chrystelle RACLET présente aux membres du Conseil de Ligue l'opération mise en place avec 2 associations « reconnues » par la FFF.

9. Point juridique.

✓ Retour la saison prochaine à un championnat U19 dans le district de l'Isère. Demande l'autorisation du Conseil de Ligue, comme l'autorise l'article 153§2 des RG de la FFF, pour la participation de 4 joueurs U20 tant en championnat qu'en coupe (Hervé GIROUD-GARAMPON).

➤ Après discussions, le Conseil de Ligue donne son accord.

✓ Changement de district du club de l'ASSG St Ferreol Gampille Firminy (N° 533730).
Le Conseil de Ligue valide ce changement de district (Loire vers Haute-Loire) puisque les districts concernés sont d'accord pour ce dernier.

✓ Dossiers de Groupements.

Pris connaissance des projets de groupement suivants pour la saison 2025 / 2026 :

Pour le District de la Haute-Loire :

520784 – O. ST JULIEN CHAPTEUIL

524940 – U.S. LANTRIAC

Nom : **GJ** ATHLETIC ST JULIEN LANTRIAC – GJ à rajouter.

➔ Groupement jeunes U6 à U18

Pour le District de Savoie :

504396 – COGNIN SP.

564717 – BIOLLAY FOOTBALL CLUB

Nom : GJ UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN

➔ Groupement jeunes U6 à U18.

Pour le District de l'Isère :

581454 – F.C. PAYS VOIRONNAIS

519931 – A.S. ST ETIENNE DE CROSSEY

Nom : GJ PAYS VOIRONNAIS CROSSEY - GJPVC

➔ Groupement jeunes U13F à U18F et U13 à U19.

Pour le District de l'Ain :

547044 – PLASTICS VALLEE F.C.

511575 – A.S. MONTREAL LA CLUSE FOOTBALL

Nom : GF DU HAUT BUGUEY

➔ Groupement Féminin U14F à Seniors F

Considérant que les Districts concernés sont favorables à la réalisation de ces groupements ;

Après analyse des projets de groupement présentés par les clubs,

Le Conseil de Ligue de la LAuRAFoot valide la réalisation de chacun des projets de Groupement précités.

L'homologation définitive de ces groupements est toutefois subordonnée à la production, avant le 30 Juin 2025, sur le logiciel « Vie des clubs », des documents suivants :

- **Des P.V. des Assemblées Générales des clubs ayant décidé d'adhérer au groupement,**
- **De la Convention-type dûment complétée et signée,**
- **Si le groupement a été constitué sous la forme d'une association loi 1901**, il est alors nécessaire de produire également le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du groupement, ainsi que les statuts du groupement et la composition de son Comité Directeur.

✓ Point sur les Fusions.

Pris connaissance des projets de fusion création suivants pour la saison 2025 / 2026 :

Pour le District de Lyon et du Rhône

519026 – SAVIGNY FOOTBALL CLUB

504621 – A. MINEURS ST PIERRE LA PALUD

➔ Fusion-création.

Nom : FC2S (**Nom complet et validé lors de l'Assemblée Générale constitutive à transmettre à la LAuRAFoot avant le 15 juin 2025**).

Pour le District de l'Isère

515121 – U.S. DE THODURE

504470 – U.S. BEAUREPAIROISE

➔ Fusion création

Nom : UNION SPORTIVE THODURE BEAUREPAIRE.

Considérant que les Districts concernés sont favorables à la réalisation des fusions précitées ;

Considérant que les clubs précités ont chacun une situation financière nette et équilibrée ;

Considérant que la distance séparant les sièges des clubs constitutifs de chacun des projets de fusion est inférieure à 15 km ;

Après analyse des projets de fusion présentés par les clubs,

Le Conseil de Ligue de la LAuRAFoot émet un avis favorable à la réalisation de chacun des projets de fusion précités.

L'homologation définitive des nouveaux clubs par le COMEX est toutefois subordonnée à la production à la LAuRAFoot, avant le 1^{er} juillet 2025, sur le logiciel « Vie des Clubs », des documents suivants :

- L'attestation sur l'honneur
- Les P.V. des A.G. des clubs, régulièrement convoquées, ayant décidé leur dissolution
- Le P.V. de l'A.G. constitutive du nouveau club
- Les statuts de l'association et la composition de son Comité
- Le récépissé de déclaration en préfecture de la nouvelle association.

Pris connaissance des projets de fusion-absorption suivants pour la saison 2025 / 2026 (fusion de districts différents) :

528363 – SPORTING NORD ISERE – Club absorbant – District de Lyon et du Rhône

581501 – O. DE VILLEFONTAINE – Club absorbé – District de l'Isère

District de rattachement : District de Lyon et du Rhône

504445 – C.S. VERPILLIERE – Club absorbant – District de Lyon et du Rhône

547542 – F.C. TURC DE LA VERPILLIERE – Club absorbé – District de l'Isère

District de rattachement : District de Lyon et du Rhône

Considérant que les clubs précités ont chacun une situation financière nette et équilibrée ; que la distance séparant les sièges des clubs constitutifs de chacun des projets de fusion est inférieure à 15 km ;

Considérant que le District de Lyon et du Rhône est favorable à la réalisation des fusions précitées au motif que les clubs absorbants sont historiquement rattachés au District de Lyon et du Rhône ;

Considérant qu'en revanche, le District de l'Isère n'y est favorable que si les clubs issus des fusions sont affiliés à son District, s'appuyant sur le fait que l'activité effective des quatre clubs (et donc leur siège social) se situe sur le territoire du département de l'Isère, s'appuyant sur l'article 50.1 des Statuts de la FFF qui prévoit que le ressort territorial des districts est celui des directions départementales des Sports, sauf justification expresse et en l'absence d'opposition motivée du Ministre chargé des Sports ;

Après analyse des projets de fusion précités présentés par les clubs, le Conseil de Ligue de la LAuRAFoot émet un avis défavorable à la réalisation des deux projets de fusion précités, sauf si les clubs acceptent que les deux clubs issus des fusions soient rattachés au District de l'Isère.

Il appartient désormais aux clubs du SPORTING NORD ISERE, de l'O. DE VILLEFONTAINE, du C.S. VERPILLIERE et du F.C. TURC DE LA VERPILLIERE d'informer la LAuRAFoot, avant le 26 mai 2025, s'ils souhaitent maintenir ou non leurs projets de fusion respectifs en prenant en compte cette modification.

(Décision adoptée par 30 voix « pour », 1 « contre » et 1 « abstention »).

Pris connaissance des projets de fusion-absorption suivants pour la saison 2025 / 2026 :

Pour le District de Lyon et du Rhône

504648 – FOY.S. DE TERNAND

548245 – O.S. BEAUJOLAIS (Club absorbant)

➔ Fusion absorption.

Nom : inchangé.

Pour le District de Lyon et du Rhône

552780 – S.C. BIGARREAUX (Club absorbant)

560528 – MONT DU LYONNAIS FOOT

513175 – A. BESSENAY C.

➔ Fusion absorption.

Nom : inchangé.

Pour le District de la Loire

508783 – O. ST ETIENNE (Club absorbant)

524602 – AVT G. ST ETIENNE

➔ Fusion absorption.

Nom : Inchangé

Pour le District de la Loire

551082 – FOREZ DONZY F.C. (Club Absorbant)

551766 – AS FINERBAL NERVIEUX BALBIGNY

➔ Fusion absorption.

Nom du club : AS-FOREZ-ROANNAIS

Considérant que les Districts concernés sont favorables à la réalisation des fusions précitées ;

Considérant que les clubs précités ont chacun une situation financière nette et équilibrée ;

Considérant que la distance séparant les sièges des clubs constitutifs de chacun des projets de fusion est inférieure à 15 km ;

Après analyse des projets de fusion présentés par les clubs,

Le Conseil de Ligue de la LAuRAFoot émet un avis favorable à la réalisation de chacun des projets de fusion précités.

L'homologation définitive des nouveaux clubs par le COMEX est toutefois subordonnée à la production à la LAuRAFoot, avant le 1^{er} juillet 2025, sur le logiciel « **Vie des Clubs », des documents suivants :**

- Le P.V. d'Assemblée Générale du club, régulièrement convoquée, confirmant l'absorption

- Les nouveaux statuts de l'association et la composition de son Comité
- Le P.V. de dissolution du club absorbé.

10. Questions et/ou points divers.

➤ Coupe de France des arbitres 24/25 :

Jean-Marc SALZA informe le Conseil de Ligue que pour la première fois le vainqueur de cette compétition est un arbitre de la LAuRAFoot (jusque-là meilleure performance en ½ finale). Il s'agit de Maxime PIERENS du club CSL PERRIGNIER du district de Haute Savoie Pays de Gex. Il recevra son trophée lors de la finale de la Coupe de France et 30 licenciés de son club seront également invités.

-80-80-80-80-80-03-03-03-03-03-

La séance est levée à 13h20.

Le Président Délégué,

Le Secrétaire Général,

Lilian JURY

Pierre LONGERE